

**Arrêté n°2025 – 87 portant proclamation des résultats de l'élection des
représentants des usagers au conseil de l'IUT RCC**

Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles D719-1 et suivants,

Vu l'arrêté n°2025-83 relatif au renouvellement des membres usagers au conseil de l'IUT RCC,

Arrête

Article 1 :

Suite au scrutin en date du mardi 18 novembre 2025, le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne proclame les résultats de l'élection des représentants des usagers au conseil de l'IUT RCC.

Sont donc proclamés les résultats suivants :

Collège étudiants

Sièges à pourvoir : 9

Inscrits : 2722

Votants : 381

Bulletins blancs ou nuls : 9

Suffrages valablement exprimés : 372

Quotient électoral : 41,33

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges direct attribués	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Bouge ton campus	184	4	0	4
Campus actif solidaire et engagé	75	1	1	2
IUT Charleville	113	2	1	3

Sont déclarés élus :

Titulaires	Suppléants
KERDAVID Dywan	BAYARD Léo
SIMONNEAU-CHAPEL Camille	HENRY Elsa
DIETZ Ennio	SORMAIN Medhy
MELCIOR Rose	LINSART Aurélia
MEZIANI Bilal	WEINSBERG Simon
RAILLARD Lina	POULPIER Sarah
DONNA Thomas	CROUET Mathilde
CLAISSE Julia	CHOPIN Amaury
BRILLANT Morgan	LONGHINI Louane

Article 2 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'université. Il est également inscrit dans le recueil des actes administratifs.

Le directeur de l'IUT RCC est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera transmis au Recteur, chancelier des universités.

Fait à Reims,

le 21 nov. 2025



Christophe CLÉMENT

Transmis à M. le Recteur, chancelier des universités le 21/11/2025

Mis en ligne le : 21/11/2025